

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 14

Présents : 11

Ayant pris part à la décision : 14

Séance du 13 MAI 2024

N° D2024_026

L'an deux mil vingt-quatre et le treize mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.

MMES Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Sylvie CHASSAGNE (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI) Claire ANDRIEUX (pouvoir donné à M. Bernard REY) Jean-Claude LAMBERT (pouvoir donné à M. F. PATIN)

Secrétaire de séance : Mme Frédérique POINTON-SCHOENAUER

Date de la convocation : 6 MAI 2024

Date de l'affichage : 6 MAI 2024

OBJET : - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE LONGUE –DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement de la Place Longue, sur une partie du terrain cadastré AI 108, situé au 300 rue de la Saône.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération d'aménagement du cœur de village.

Il s'agit de valoriser une place de « centre-village » avec un mobilier urbain créant les conditions d'une convivialité urbaine pour les habitants.

La place s'intégrera avec l'immeuble de logements collectifs, et les commerces situés en façade de ce bâtiment.

Un espace végétalisé sera réalisé. Sur la longueur de la place, un petit marché pourra être accueilli.

Pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Place Longue, une enveloppe des travaux est fixée à 250 000 € HT.

Afin de réaliser ce projet, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de :

- la Préfecture de l'Ain au titre de la DETR
- la Région Auvergne Rhône Alpes
- le Département de l'Ain

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		75 000.00 €	30 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		75 000.00 €	40 %
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	50 000.00 €	20 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional	Aménagement des Bourgs	50 000.00 €	20 %
Conseil départemental	Equipements de proximité	75 000.00 €	30 %
Fonds de concours			
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		175 000.00 €	70 %
Total HT		250 000.00€	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE l'opération d'aménagement de la Place Longue, et les modalités de financement,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à engager les travaux, et signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY



A handwritten signature in black ink, appearing to be "B. Rey".

**Le secrétaire de séance,
Frédérique POINTON-SCHOENAUER**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "F. Pointon-Schoenauer".

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 03/06/2024

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20240513-D2024_026-DE
Date de télétransmission : 03/06/2024
Date de réception préfecture : 03/06/2024